

## Iran: Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2023

### Résumé exécutif

L'Iran (République islamique d') possède des zones de pêche dans la mer Caspienne, le golfe Persique et la mer d'Oman, situées dans les eaux septentrionales et méridionales du pays. Les eaux méridionales de l'Iran constituent les ressources les plus importantes pour les espèces de grands pélagiques.

Il existe quatre provinces côtières (Khuzestan, Bushehr, Hormozgan et Sistan & Baluchestan) dans ces zones, avec de vastes ressources en termes de 5800 km de côtes le long du golfe Persique et de la mer d'Oman. Elles sont situées entre les longitudes 48° 30' nord et 61° 25' est. L'Iran, qui s'intéresse à la pêche, a conclu un certain nombre d'accords bilatéraux qui réglementent la pêche dans la zone (par le biais de RECOFI et d'accords bilatéraux, par exemple avec l'Irak, Oman, le Koweït, etc. Pour les pêcheurs iraniens, la mer d'Arabie est la porte d'entrée vers le nord-ouest de l'océan Indien et l'occasion de pêcher le thon et d'autres espèces de grands pélagiques hautement migratoires. Les pêcheurs iraniens ont l'habitude de pêcher au large et, au cours des dernières décennies, la pêche au filet maillant et à la senne coulissante est devenue la méthode de pêche habituelle des pêcheurs iraniens dans les eaux internationales du nord-ouest de l'océan Indien. C'est pourquoi l'Iran a rejoint la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) en 2002 et a été l'un des pays les plus actifs au sein de la Commission.

En bref, la production aquatique totale, y compris les captures et l'aquaculture, s'élevait à 1 353 000 tonnes en 2022, dont 601 000 tonnes issues de l'aquaculture et environ 719 000 tonnes provenant des captures, dont 96 % des eaux méridionales et 33 000 tonnes (4 %) des eaux septentrionales. La quantité de captures de grandes espèces pélagiques (y compris les prises accessoires) en Iran était de 316 252 Mt en 2022, déclarée au secrétariat de la CTOI, et environ 282 377 Mt appartiennent au thon et aux thonidés dans les zones de l'océan Indien. Ces captures sont principalement constituées de thon tropical avec 37,6% (118 435 Mt), de thon néritique avec 40,8% (129 132 Mt) et d'espèces d'istiophoridés avec 11% (34 809 Mt), 0,9% (3 031 Mt) de différentes espèces de requins et environ 9,7% (30 844Mt) d'autres espèces non ciblées.